

ESTIME DE SOI

Objectifs

- permettre une relation école-famille sereine.

QUELQUES ÉLÉMENTS

Le cadre de la rencontre :

- Dans un lieu préparé, adapté et propre.
- Spécifique si possible ; prévoir un espace « adultes » dans l'école quand les locaux le permettent.
- Penser à le prévoir dans une future rénovation ou construction.
- Veiller à la place de chacun autour de la table pour que les parents se sentent à l'aise ; et que chacun soit à la même hauteur.

Convocation ou invitation ?

- aux deux parents quand ils sont séparés.
- aux membres participants.

Les incontournables d'une rencontre :

- présence de l'élève ou pas.
- posture institutionnelle à tenir : s'adresser correctement aux parents, recevoir, accueillir.
- aspect temporel : durée de la réunion, temps de parole.
- l'introduction de la réunion doit être faite par le directeur
- prévoir un secrétaire de réunion.
- penser à faire un tour de table pour que chacun se présente.
- faire un rappel rapide de l'historique de la situation sans culpabiliser les parents.
- donner la parole à chacun, relancer le débat, recentrer la discussion sur l'ordre du jour.
- toujours favoriser l'apaisement, rassurer.
- éviter les injonctions.
- conclure et proposer des perspectives. Un prochain rendez-vous peut être envisagé si un accompagnement de la famille est nécessaire (situation difficile, conflictuelle, déni des parents...).

Relation école-famille. Autres types de rencontres :

1. Enseignant- parents

- parler de choses concrètes, formaliser par des supports (cahiers, évaluations...).
- ne pas se montrer trop intrusif, rester dans le cadre pédagogique et éducatif.
- s'asseoir autour d'une table.
- éviter les échanges délicats à la porte ou au portail devant les autres parents.
- certains parents doivent être reçus en présence d'un collègue ou du directeur de l'école.

2. Entretien directeur- parents :

- posture institutionnelle, courtoisie, écoute bienveillante et rappel à la loi si nécessaire en toute neutralité.

3. Entretien entre professionnels :

- se mettre d'accord sur le projet, ses objectifs, préciser le rôle de chacun.

4. Cas particulier :

- demander conseil (RASSED, médecin scolaire, éducateur référent s'il y a une mesure éducative, assistante sociale...).
- penser à demander un traducteur si possible quand la famille est non francophone.
- Prévoir 10 à 15 minutes entre professionnels pour se mettre d'accord sur ce qui doit être dit aux parents.